

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

DROIT FUNÉRAIRE

Parcours :

➔ Diplôme d'Université Droit funéraire



**Durée
du programme**

1 année



**Lieu.x
de formation**



**Crédit
ECTS**

Le diplôme d'université Droit funéraire propose aux fonctionnaires territoriaux des affaires funéraires, aux dirigeants et gestionnaires des établissements funéraires ainsi qu'aux praticiens du droit (notaires et avocats), d'acquérir une expertise juridique et une spécialisation dans les différents domaines liés au funéraire.

Ce diplôme d'université, sous ce format, est unique en France. Cette formation diplômante est entièrement proposée à distance, pouvant ainsi être suivie partout sur le territoire (métropole et outre-mer). Les contenus ouverts en ligne sont proposés sous un format multimédia. Les accès aux contenus sont ouverts 24h/24 et 7j/7.

Des webconférences mensuelles permettent de conserver un lien avec un enseignant et des exercices en ligne et cas pratiques de se confronter à des mises en situation opérationnelle.

► Objectifs de la formation

Le diplôme universitaire "Droit funéraire" entend offrir une vision d'ensemble et pratique du droit funéraire, discipline disséminée dans de nombreux codes (code général des collectivités territoriales, code de la santé, code civil...). Il aborde également les lois et règlements, complétés par une dense jurisprudence.

L'objectif global de cette formation est de favoriser la maîtrise du cadre juridique des opérations funéraires afin d'encadrer les diverses pratiques de façon sécurisée.

► Compétences acquises

Le DU Droit funéraire poursuit l'objectif de permettre aux diplômés d'acquérir les compétences suivantes :

- Maîtriser le cadre juridique des opérations funéraires afin de sécuriser les divers actes (état-civil, expression de la volonté du défunt...) et pratiques (inhumation, crémation, exhumation...);
- Définir les composantes principales du service public funéraire (service intérieur et extérieur des pompes funèbres, service libre);
- Connaître les différentes conditions d'exercice du dirigeant ou gestionnaire d'établissements funéraires (habilitation préfectorale, conditions de diplômes, modes de gestion du service des pompes funèbres...);
- Appréhender les différents pouvoirs de police du maire;
- S'approprier la réglementation applicable aux concessions funéraires;
- Savoir appliquer les règles juridiques relatives à la crémation et à la destination des cendres;
- Connaître l'organisation et la gestion des différents sites funéraires (cimetières, sites cinéraires, terrains communs...);
- Appréhender les différents contentieux, leurs jurisprudences et les modes de résolution des conflits tant sous l'angle judiciaire qu'administratif;

- Acquérir l'expertise juridique nécessaire à l'exercice des différentes professions du funéraire.

► Admission • inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

Pré-requis :

- Baccalauréat ou équivalent sous réserve d'examen du dossier et validation des acquis professionnels.
- Aucun prérequis professionnel n'est exigé.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Pour les stagiaires relevant de la formation continue, les frais de formation peuvent être pris en charge dans le cadre d'un financement par un employeur, Transition Pro ou par France travail pour un demandeur d'emploi.

Contactez le service formation continue (onglet Contacts) pour obtenir un devis personnalisé et connaître les démarches d'inscription.

[Plus d'informations sur la formation professionnelle](#)

► Contact

Université de Caen Normandie UFR de Droit, administration économique et sociale et administration publique Esplanade de la Paix · CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5

<https://ufr-droit.unicaen.fr/>